L'Avere-France réaffirme l'importance de maintenir l'objectif de 2035 après les déclarations du ministre de l'Industrie

Paris, le 16 juin 2025

Lors d'une audition à l'Assemblée nationale le 11 juin, le ministre de l'Industrie Marc Ferracci s'est dit « prêt » à réfléchir à de nouveaux assouplissements des règles européennes d'émissions de CO2 pour les véhicules. Contacté par l'AFP le 13 juin, le ministère de l'Industrie a indiqué qu'il « faut conserver cet objectif, ce cap de 2035 pour décarboner les véhicules » et rappelé que le véhicule électrique est « la technologie la plus efficiente pour atteindre la cible ».

Si l'Avere-France salue cette clarification, elle rappelle sa ferme opposition à tout recul sur cet engagement fondamental.

L'arrêt d'une dynamique engagée et la perte d'investissements réalisés

L'Avere-France rappelle que la fin de la vente de véhicules thermiques en 2035 constitue le socle de la planification industrielle mais aussi des investissements massifs déjà engagés par l'ensemble de l'écosystème de la mobilité électrique. Constructeurs automobiles, équipementiers, opérateurs de recharge, producteurs et recycleurs de batteries, et même les collectivités : tous ces acteurs ont orienté leur stratégie et leurs investissements sur la base de cette échéance européenne et la trajectoire de décarbonation qu'elle permet.

« À la différence du véhicule thermique, le véhicule électrique est totalement intégré dans l'écosystème de la mobilité, de l'énergie et des infrastructures de transport. Les problématiques des uns doivent être étudiées au regard de celles des autres et en prenant soin à ne pas ajouter de l'inquiétude et de l'incompréhension chez nos concitoyens. Remettre en question cet objectif fragiliserait par ailleurs plusieurs milliards d'euros d'investissements déjà engagés. Nous attendons du Gouvernement qu'il rassure les acteurs économiques. La transition énergétique exige de la cohérence et de la constance. La France doit montrer l'exemple, et non semer le doute. » déclare Clément Molizon, délégué général de l'Avere-France.

Dans cette période d'incertitude, les discours politiques doivent plus que jamais porter une vision claire de la décarbonation pour rassurer les consommateurs, les industriels et les investisseurs. Par ailleurs, ce climat d'incertitude aura inévitablement des conséquences sur le déploiement des infrastructures de recharge, ralentissant la dynamique en cours pour atteindre l'objectif de 7 millions de points de charge privés comme ouverts au public en 2030, récemment réaffirmé par le Gouvernement.

Un appel à la cohérence et à la réaffirmation des ambitions

L'Avere-France s'était déjà inquiétée en début d'année de la réduction des ambitions françaises et avait appelé le Gouvernement à retrouver son rôle de leader européen de la décarbonation. Remettre en cause nos ambitions ne ferait que fragiliser la position de la France alors qu'elle a été moteur en la matière. L'ouverture de la clause de revoyure sur 2035 doit être l'occasion de créer les conditions du succès, notamment la relance de la demande en véhicules électriques, et non d'une nouvelle remise en cause de l'électrification. Les enjeux dépassent largement la seule dimension climatique : il s'agit de la compétitivité de notre industrie face à ses concurrents internationaux, et de notre souveraineté énergétique et technologique.

L'Avere-France appelle ainsi le Gouvernement à réunir au plus vite les parties prenantes pour établir un plan d'urgence de soutien à la décarbonation des transports jusqu'à fin 2027. L'enjeu est triple : respecter notre trajectoire européenne de décarbonation, garantir notre souveraineté industrielle et énergétique et enfin, redonner du pouvoir d'achat aux ménages.

À propos de l'Avere-France : L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 270 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation.

Contact presse : Martin Kolle | martin.kolle@lobbycom.fr | 06 89 70 17 51